

Autre site - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **optionnel**Domaine d'études principal : **Sciences**Organisé par: **Faculté des bioingénieurs (AGRO)**Sigle du programme: **rura2m** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	3
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Prérequis entre cours	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
- Conditions d'admission	6
- Evaluation au cours de la formation	8

RURA2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce programme est organisé conjointement par l'UNamur (Université référente), l'UCLouvain et l'ULiège.

La gestion administrative de ce programme est confiée à l'UNamur.

Les informations sont disponibles via [la page du programme](#) sur le site web de l'UNamur.

RURA2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

STRUCTURE DU PROGRAMME

Pour un programme-type, ce master totalisera, quels que soient la finalité, les options et/ou les cours au choix sélectionnés un minimum de 120 crédits répartis sur deux blocs annuels correspondant à 60 crédits chacun.

Finalités

- > Finalité spécialisée : Médiations et transitions environnementales [prog-2019-rura2m-lrura201s]
- > Finalité spécialisée : Enjeux et méthodes géographiques [prog-2019-rura2m-lrura202s]
- > Finalité spécialisée : Diagnostic et prospective territoriale [prog-2019-rura2m-lrura203s]
- > Finalité spécialisée : Analyse et gestion de l'information [prog-2019-rura2m-lrura204s]
- > Finalité spécialisée : Nouvelles agricultures et circuits-courts [prog-2019-rura2m-lrura205s]

RURA2M Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Liste des finalités

- > Finalité spécialisée : Médiations et transitions environnementales [prog-2019-rura2m-lrura201s]
- > Finalité spécialisée : Enjeux et méthodes géographiques [prog-2019-rura2m-lrura202s]
- > Finalité spécialisée : Diagnostic et prospective territoriale [prog-2019-rura2m-lrura203s]
- > Finalité spécialisée : Analyse et gestion de l'information [prog-2019-rura2m-lrura204s]
- > Finalité spécialisée : Nouvelles agricultures et circuits-courts [prog-2019-rura2m-lrura205s]

Finalité spécialisée : Médiations et transitions environnementales

Finalité spécialisée : Enjeux et méthodes géographiques

Finalité spécialisée : Diagnostic et prospective territoriale

Finalité spécialisée : Analyse et gestion de l'information

Finalité spécialisée : Nouvelles agricultures et circuits-courts

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document (nb: pas disponible car sans objet pour ce programme rura2m) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "*A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

RURA2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Tant les conditions d'admission générales (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/conditions-masters.html>) que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- > [Adultes en reprise d'études](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bacheliers étrangers			

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les passerelles (<https://uclouvain.be/fr/etudier/passerelles>) vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
BA en agronomie (techniques et gestion agricoles) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court
BA en agronomie (toutes orientations) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Masters			

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Adultes en reprise d'études

> Consultez le site Valorisation des acquis de l'expérience (<https://uclouvain.be/fr/etudier/vae>)

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Accès sur dossier

Pour rappel tout master (à l'exception des masters de spécialisation) peut également être accessible sur dossier.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le Service des Inscriptions de l'université (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions>).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».